



Paris, le 20 Mai 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée Générale Mixte du 20 Mai 2010

- **Maintien d'un dividende significatif : 1,8 €/action**
- **Une situation financière solide préservée grâce aux mesures prises face à la crise**
- **Redressement confirmé du résultat opérationnel courant au 1^{er} semestre 2010 par rapport au 2^{ème} semestre 2009 si les conditions actuelles de marché se maintiennent**
- **Une stratégie de croissance rentable et de diversification renforcée sur des marchés porteurs**

L'Assemblée Générale des actionnaires d'ERAMET réunie le 20 mai 2010 à Paris sous la présidence de Patrick BUFFET a approuvé l'ensemble des projets de résolutions agréés par le Conseil d'administration et a rejeté les projets de résolutions présentés par Carlo Tassara France.

Les résultats des votes pour chaque résolution seront disponibles sur le site internet d'ERAMET (www.eramet.com).

- **Maintien d'un dividende significatif : 1,80 €/action, payable en numéraire ou en actions**

L'Assemblée Générale a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2009, soit 1,80 euros par action. Ce maintien d'un dividende significatif est un signe de confiance dans les perspectives du Groupe au-delà de la crise.

Chaque actionnaire pourra choisir de recevoir le paiement du dividende en numéraire ou en actions ordinaires nouvelles de la Société.

Cette option devra être exercée entre le 31 mai 2010 et le 11 juin 2010 inclus. A défaut d'exercice de l'option dans les délais impartis, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Le prix d'émission des actions ordinaires nouvelles qui seront remises en paiement du dividende est fixé à 229,32 euros par action. Ce prix correspond à 90% de la moyenne des premiers cours cotés de l'action ERAMET aux vingt séances de bourse précédant le jour de la présente Assemblée Générale, diminuée du montant du dividende, le prix étant arrondi, le cas échéant, au centime d'euro immédiatement supérieur.

Le dividende sera détaché de l'action le 31 mai 2010 et sera mis en paiement en numéraire ou en actions à compter du 23 juin 2010.

- **Nomination d'un nouvel administrateur**

L'Assemblée Générale a ratifié la cooptation de Monsieur Pierre FROGIER en tant qu'administrateur d'ERAMET en remplacement de M. Harold MARTIN, démissionnaire. Cette cooptation était intervenue en novembre 2009. Monsieur FROGIER est député de la 2^{ème} circonscription de la Nouvelle-Calédonie depuis 1993 et Président de l'Assemblée de la Province Sud de la Nouvelle-Calédonie.

- **A l'issue de l'Assemblée Générale, Patrick BUFFET, Président-directeur Général d'ERAMET, a déclaré :**

« L'année 2009 a été fortement marquée par la crise. Néanmoins, le Groupe a fait preuve d'une grande réactivité et a ainsi préservé une situation financière solide. Ceci lui permet de maintenir ses objectifs à moyen et long terme.

Au-delà de la crise actuelle, ERAMET est très bien positionné sur les marchés porteurs des pays émergents, la Chine en premier lieu.

Au travers de son projet stratégique, le Groupe vise à développer et diversifier ses positions à partir d'un socle d'activités et d'atouts solides, en mettant notamment l'accent sur les grands axes suivants:

- L'élargissement de positions de leadership mondial sur les métaux d'alliages pour la sidérurgie (dans ses métaux actuels et dans de nouveaux métaux à fort potentiel de croissance),
- Le renforcement des positions de métallurgiste haut de gamme, notamment par la création de filières intégrées et la sécurisation des approvisionnements en matières premières stratégiques,
- La diversification du portefeuille de métaux spéciaux à destination de secteurs porteurs (stockage d'énergie, hautes technologies,...) sur lesquels le Groupe peut tirer parti de son savoir-faire,
- L'accélération dans le développement durable en continuant de renforcer la composante recyclage, véritable "mine secondaire", tant pour les métaux actuels que comme source de nouveaux métaux.

ERAMET dispose d'un important portefeuille de projets de croissance. Le projet stratégique du Groupe se traduira par des perspectives de création de valeur importantes, résultant :

- D'une accélération majeure de la croissance, qui se prépare aujourd'hui pour des échéances à long terme caractéristiques des métiers de la mine,
- Et d'une diversification accrue, non seulement en termes de produits et marchés, mais également sur l'axe géographique par les nouvelles implantations envisagées, permettant de mieux répartir les risques. »

Avertissement

L'option relative au versement du dividende, décrite ci-dessus, est conforme au droit français. Elle n'est pas ouverte aux actionnaires résidant dans tout pays dans lequel une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales. Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions relatives à cette option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale. Lorsqu'ils décident d'opter ou non pour un versement du dividende en actions les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions. Pour toute information complémentaire relative à la société, son activité, sa stratégie, ses résultats financiers et les risques afférents à son activité, nous vous remercions de consulter notre document de référence (disponible sur le site de la société).

A PROPOS D'ERAMET

ERAMET est un des principaux producteurs mondiaux de :

- métaux d'alliages, notamment le manganèse et le nickel, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers,
- ainsi que d'alliages et d'aciers spéciaux à hautes performances utilisés par des industries telles que l'aéronautique, la production d'énergie et les outillages.

ERAMET prévoit de se développer par ailleurs dans de nouveaux métaux à fort potentiel de croissance, tel que le lithium et dans le recyclage.

Le Groupe emploie environ 15 000 personnes dans vingt pays. ERAMET fait partie du compartiment A d'Euronext Paris et figure dans l'indice MSCI.

CONTACT

Directeur de la Stratégie et de la Communication Financière

Philippe Joly

tél : 01 45 38 42 02

Pour plus d'informations : www.eramet.com